



Communiqué de presse  
Paris, le 23 septembre 2022

## Le collectif Convergences numériques répond à l'appel du Gouvernement et mobilise le secteur numérique face à l'urgence de sobriété énergétique

Convergences numériques, collectif rassemblant 12 organisations et associations professionnelles de l'écosystème numérique français, publie une liste de mesures pour mobiliser tout le secteur face à l'urgence de sobriété énergétique. Ces recommandations, actionnables dès cet hiver, visent à contribuer à l'objectif annoncé par le Président de la République de réduire de 10% la consommation d'énergie par rapport à la consommation de l'année 2019 d'ici fin 2023. Le secteur prend ainsi ses responsabilités dans le contexte actuel de crise énergétique, afin de réduire certaines consommations électriques des infrastructures et équipements numériques lors des pics de demande.

En plus de ces mesures, Convergences numériques lance un appel à toutes les entreprises offeuses de solutions pour réduire la consommation d'énergie cet hiver de tous les secteurs économiques. En effet, le numérique constitue l'un des principaux leviers pour contribuer positivement et fortement à la sobriété énergétique des autres secteurs. Startups, TPE, PME, ETI et grands groupes peuvent dès à présent rejoindre l'annuaire de la plateforme Planet Tech'Care<sup>1</sup> qui sera présenté au Gouvernement pour aider l'ensemble de nos entreprises à contribuer aux efforts collectifs de réduction de la consommation énergétique dans un contexte inédit.

### I) Mesures de sobriété concernant les moyens généraux

- Engager l'entreprise dans une démarche de suivi et de pilotage de sa consommation d'énergie.
- Utiliser, lorsqu'elles sont actionnables par les services généraux de l'entreprise, les applications des fournisseurs d'électricité et gaz afin de suivre en temps réel ses consommations lorsqu'elles sont disponibles.
- Utiliser le dispositif EcoWatt mis en place par RTE et l'ADEME pour être averti en temps réel de la tension sur la consommation électrique.
- Éteindre les lumières lorsque les bureaux sont inoccupés et opter pour des ampoules basse consommation ou recommander ce choix lorsqu'il ne dépend pas de l'entreprise.

<sup>1</sup> <https://planet-techcare.green/annuaire/>

- Plafonner le chauffage dans les espaces de bureaux à 19 degrés et réduire le chauffage dans les bureaux lorsqu'ils sont inoccupés.
- Encadrer l'usage de la climatisation en limitant la consigne de température à 26 degrés.

## II) Mesures de sobriété concernant la gestion des systèmes d'information

- Encourager et accompagner les collaborateurs à :
  - Réduire la luminosité des écrans et éteindre le ou les écrans supplémentaires lorsqu'ils ne sont pas nécessaires
  - Mettre en veille prolongée ou éteindre le poste de travail en cas d'absence, la nuit et le week-end
  - Recharger la batterie de l'appareil en dehors des pics de consommation.
- En cas de nécessité, renouveler le parc matériel et privilégier l'achat de matériel éco-responsables.
- Encourager les collaborateurs à utiliser le Wifi dans l'entreprise.
- Encourager les collaborateurs à désactiver des connectivités non-utilisées.
- Mettre en veille ou, si cela est possible, éteindre le matériel réseau quand il n'est pas utilisé dans l'entreprise.
- Inciter les collaborateurs à limiter l'utilisation de la vidéo lors des réunions à distance en visioconférence.
- Rationaliser le stockage des données des entreprises via des mesures techniques et organisationnelles appropriées
- Privilégier une stratégie d'hébergement mutualisé et/ou migrer vers le *cloud*
- Evaluer la possibilité, après étude technique tenant compte des spécificités de chaque site, d'augmenter d'un à trois degrés la température des espaces d'hébergement dans les datacenters.

## III) Mesures de sensibilisation et d'implication des collaborateurs

- Sensibiliser les collaborateurs sur les enjeux climatiques, énergétiques et de sobriété numérique, avec un focus sur les gestes permettant de limiter leur consommation électrique, notamment sur les tranches horaires les plus en tension
- Relayer les campagnes d'information gouvernementales auprès des collaboratrices et collaborateurs
- Désigner un ambassadeur sobriété avec pour mission de s'assurer de la construction et de la mise en œuvre du plan de sobriété de l'entreprise, avec l'appui des instances dirigeantes

---

### À propos de l'association de l'économie numérique (ACSEL)

Présidée depuis 2019 par Laurent Nizri, entrepreneur du numérique et Fondateur/CEO du Paris Fintech Forum, l'ACSEL compte parmi les principales associations du numérique en France et se donne pour mission depuis plus de 40 ans d'accompagner la transformation numérique de ses membres. Avec plus de 130 entreprises adhérentes, elle réunit les principaux acteurs du secteur, des entreprises et des organismes publics de toutes tailles (grands groupes, PME, TPE, ETI, startups) qu'elle œuvre à faire travailler ensemble. Elle est en particulier reconnue pour son expertise en matière de paiement, services financiers, confiance et identité numérique, digitalisation des TPE/PME, santé connectée.

Cœur de son activité, la Think Factory analyse l'impact du numérique sur les différents secteurs de l'économie, anticipe les défis à venir et partage les bonnes pratiques à travers ses 6 Clubs permanents (Club Assurance&Digital, Commerce Tech Club, Club Confiance&data, Club Juridique, Payment&Fintech Club, Club Santé Connectée), organisés autour d'une trentaine d'événements par an, et de baromètres récurrents (Confiance des Français dans le numérique / Croissance & Digital) et de contenus experts.

Pour en savoir plus : <https://www.acsel.eu/>

### À propos de l'AFNUM

L'AFNUM (Alliance Française des Industries du Numérique) représente, en France, les industriels du secteur IT, des réseaux, de l'électronique grand public, de l'impression, de la photographie et des objets connectés. Les adhérents de l'AFNUM constituent le « socle numérique » qui permet à toutes les couches supérieures du numérique - logicielles, infrastructures ou cloud - d'exister. Créateurs de richesse et de croissance en France et en Europe, les adhérents de l'AFNUM innovent et développent les produits, les applications et les usages du futur. Santé, mobilité, industrie 4.0, environnement, culture, formation : grâce à la numérisation croissante de nombreux secteurs de l'économie, le socle numérique est au cœur des

enjeux à venir, fondement d'un futur attractif pour la société, réducteur d'empreinte carbone et durablement porteur de valeur.

Le poids économique des entreprises adhérentes de l'AFNUM est de 130.000 emplois (dont 35.000 emplois directs et plus de 5000 emplois en R&D) pour 29 milliards d'euros de chiffre d'affaires générés en France. L'AFNUM est membre de la FIEEC, du MEDEF et de Digitaleurope.

Pour en savoir plus : <https://www.afnum.fr>

### **A propos du Cigref**

Le Cigref est une association indépendante et sans activité commerciale, créée en 1970, qui accompagne ses 151 membres, grandes entreprises et administrations publiques françaises utilisatrices de solutions et services numériques, dans toutes leurs réflexions sur leurs enjeux numériques collectifs. Notre association œuvre, au profit de ses membres, en faveur d'un numérique durable, responsable et de confiance.

Pour en savoir plus : <https://www.cigref.fr>

### **À propos de Cinov Numérique**

CINOV Numérique, le syndicat des TPE PME et indépendants du numérique, entend représenter les cinquante mille TPE-PME du secteur du numérique. Nos 900 adhérents (dont 300 directs, les autres étant membres des associations affiliées) sont des entrepreneurs des quatre grands domaines de l'Industrie du Numérique que sont l'édition de logiciels, le conseil, l'ingénierie en informatique et le web. CINOV Numérique rassemble tous les types d'entreprises et d'entrepreneurs : professions libérales, indépendants, TPE et PME. En tant que syndicat professionnel nous avons pour mission de défendre, représenter et conseiller les PME et TPE du numérique, auprès des pouvoirs publics et des donneurs d'ordre, publics et privés. Au-delà des services proposés, CINOV Numérique, est actif sur des enjeux essentiels pour les TPE-PME du numérique : transformation numérique des TPE et PME, souveraineté numérique et autonomie numérique des entreprises, cybersécurité, adaptation des formations, réglementations, accès aux marchés, accessibilité numérique, numérique responsable, sobre et au service de l'environnement.

Pour en savoir plus : <https://www.cinov-numerique.fr>

### **À propos de la Fevad**

La Fédération du e-commerce et de la vente à distance fédère aujourd'hui plus de 750 entreprises. Elle est l'organisation représentative du secteur du commerce électronique et de la vente à distance.

La Fevad a notamment pour mission de recueillir et diffuser l'information permettant l'amélioration de la connaissance du secteur et d'agir en faveur du développement d'un modèle français de e-commerce responsable et durable répondant aux tendances de consommation et aux enjeux sociétaux.

Le secteur du e-commerce en France en 2021 a concerné 41,6 millions de cyberacheteurs, s'est traduit par 1,8 milliards de transactions, a généré 112 milliards d'euros et représenté près de 200.000 emplois directs.

Pour en savoir plus : <https://www.fevad.com/>

### **A propos de France Datacenter**

France Datacenter est l'association de référence des acteurs de l'écosystème des datacenters en France. Elle représente et assure la promotion de la filière comme socle de la performance et de la fiabilité de l'économie numérique. L'association est aujourd'hui constituée d'une centaine de sociétés qui conçoivent, construisent et exploitent les datacenters. Acteur naturel de la réflexion sur les enjeux des industries numériques, France Datacenter favorise la formalisation des savoirs, le développement des compétences et l'adoption des meilleures pratiques par les professionnels, afin d'améliorer la compétitivité de la filière française face à ses concurrents européens.

Elle compte actuellement 115 adhérents. Il existe 200 datacenters (centres numériques dédiés) et 5000 salles informatiques hébergées dans les entreprises et administrations.

Pour en savoir plus : <https://www.francedatacenter.com>

### **À propos de France Digitale**

Fondée en 2012, France Digitale est la plus grande association de startups en Europe, avec plus de 1800 startups et investisseurs français du numérique. L'association se donne pour mission de créer des champions européens du numérique et d'animer l'écosystème des startups en France.

France Digitale est co-présidée par Frédéric Mazzella, fondateur de BlaBlaCar et co-président Entrepreneur, et Benoist Grossmann, CEO Eurazeo Investment Manager et co-président Investisseur.

En savoir plus : <https://francedigitale.org/>

### **À propos de Numeum**

Numeum est l'organisation professionnelle de l'écosystème numérique en France. Elle représente les entreprises de

services du numérique (ESN), les éditeurs de logiciels, les plateformes et les sociétés d'Ingénierie et de Conseil en Technologies (ICT). Numeum rassemble plus de 2 300 entreprises adhérentes qui réalisent 85% du chiffre d'affaires total du secteur. Numeum souhaite mettre le numérique au service de l'humain avec deux ambitions fondatrices : accompagner le pays dans la généralisation et la démocratisation de la formation numérique ; agir au service d'un numérique responsable pour les entreprises, la société, l'Humain et la planète. L'engagement de Numeum repose sur 4 piliers d'actions : la valorisation et la défense des intérêts de ses membres et de leurs métiers, l'incarnation de la France numérique en Europe, l'animation de l'écosystème numérique pour favoriser les synergies et l'innovation, et le renforcement du service à toutes les entreprises du numérique. Numeum est membre de la fédération Syntec. Le secteur du numérique représente plus de 60,8 Md€ de chiffre d'affaires et 572 000 employés en France.

Pour en savoir plus : <https://www.numeum.fr>

### **À propos du SNJV**

Le Syndicat National du Jeu Vidéo représente les entreprises et les professionnels du jeu vidéo en France. Il œuvre pour la promotion, la croissance et la compétitivité de l'industrie et pour l'attractivité du territoire. L'objectif du SNJV est de permettre aux entreprises de production de jeux vidéo établies en France d'accélérer leur développement et de renforcer leur compétitivité dans un contexte de forte concurrence internationale."

Pour en savoir plus : <https://snjv.org/>

### **A propos de Systematic**

Systematic, le Pôle européen des Deep Tech, rassemble et anime en Ile-de-France un écosystème de 900 acteurs innovants dont 600 start-up-PME, 150 grands groupes et 150 académiques.

Systematic est un catalyseur d'innovations structurantes dans sept thématiques : Data Science & AI, Cyber & Security, Digital Infrastructure & IoT, Digital Engineering, Drones, Optics & Photonics et Open Source. Les ruptures technologiques induites par ces Deep Tech répondent aux enjeux de la Transformation numérique des Territoires, de l'Industrie & des Services, et de la Société (Santé & AgTech). Systematic accompagne ses membres sur tous leurs leviers de développement (innovation, R&D, business, réseau, financement...). L'action de Systematic est soutenue par l'Etat et la Région Île-de-France.

Pour en savoir plus : <https://systematic-paris-region.org>

### **A propos de Talents du numérique**

Créée en 2006, l'association Talents du Numérique réunit 70 établissements d'enseignement supérieur et 2 850 entreprises du secteur du numérique regroupées au sein du Cigref, de CINOV Numérique et de Numeum. Talents du Numérique est un lieu unique d'échanges entre formateurs et professionnels du numérique. Parmi ses missions clés : le développement de la culture numérique, l'attractivité des formations qui conduisent aux métiers du numérique auprès des jeunes, garçons et filles, l'analyse prospective de l'évolution des métiers, des formations et des compétences. L'association est aussi l'un des membres fondateurs du dispositif Femmes@Numérique dont l'objectif est de promouvoir par des actions concrètes la place des femmes dans le secteur.

Pour en savoir plus : <https://talentsdunumerique.com/>

## **Contact média**

### **Hopscotch pour Convergences numériques**

Elizabeth Maes – 06 43 86 29 49 – [emaes@hopscotch.fr](mailto:emaes@hopscotch.fr)